



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

RAPPORT DE VISITE

Contrôle de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente d'habitation

N° dossier : ANC-2021-24516-AH97

Visite effectuée le 19/08/2021 à 10h 00 en présence de Mr Mons (Agence Maisons en Périgord)

Technicien : FRAYSSE Jean-Baptiste
Téléphone : 06 45 42 74 89

A - PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE

Nom (ou raison sociale) : Mr et Mme NORMAN John et Diana
Adresse : 1, Stipenhoke Henfield –
Common North Henfield BN59 RW
- Royaume-Uni (Angleterre)

B - CARACTERISTIQUE DE L'HABITATION

Adresse : Meuil
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
Type de résidence : Résidence Secondaire (x 2 logements notés M1 et M2)
M1 : Grange restaurée en 2010 environ
M2 : Maison d'habitation d'origine (travaux réalisés en 2000)

Nombre de pièces principales : 3 (M1) + 3 (M2)
Nombre de chambres : 2 (M1) + 2 (M2)
Capacité d'accueil : 4 (M1) + 4 (M2)
Nombre d'occupants : /

C - INSTALLATION

Caractéristique du terrain :

Parcelle habitation : AH 97
Superficie du terrain : 2515 m²
Superficie disponible : >200m²
Pente du terrain : Pente Moyenne (entre 5 et 10%)
Nature du sol : Non Précisé
Terrain perméable : Non Précisée

Informations sur l'installation d'assainissement :

Date de mise en place : 2000 environ (M2) et 2010 environ (M1)

Information sur la collecte des eaux usées :

Destination des eaux pluviales : Réseau de surface (x3 zones) et infiltration sur la parcelle (x1 zone)
Collecte des eaux vannes (WC) et des eaux ménagères : Commune

Observations :

Les eaux pluviales de M1 sont rejetées en surface de terrain en deux endroits distincts.
Les eaux pluviales de M2 sont rejetées en surface en un endroit et infiltrées en souterrain en un endroit.

Information sur le prétraitement :

Nature des eaux prétraitées : Eaux vannes (WC) et eaux ménagères
- Fosse toutes eaux : Béton ; Rehaussée de 60cm ; Accessible ; 2 m³
- Préfiltre : Intégré à la fosse toutes eaux ; A cassette
- Bac à graisse : Non

Ventilation en amont de la fosse : Sans information
Bon fonctionnement de la ventilation primaire : Sans information
Ventilation en aval de la fosse : Sans information
Bon fonctionnement de la ventilation secondaire : Sans information

Observations :

Présence d'une fosse toutes eaux rehaussée qui prétraite les eaux vannes (WC) et ménagères de M1 et M2 d'après la facture fournie par Mr Norman (travaux réalisés en 2000).
La fosse toutes eaux a été installée en 2000 par l'entreprise Munro (facture justificative fournie par le propriétaire) pour M1 et M2.
Le raccordement définitif de M1 a été réalisé en 2010 lors de la rénovation du bâtiment.

Information sur le traitement :

Type de dispositif de traitement : Type inconnu

La filière est positionnée au moins à :

- 5 m de l'habitation : Oui
- 3 m de toute végétation : NC
- 35 m d'un captage d'eau potable : Oui
- 3 m des limites de parcelles : NC

Départ des tuyaux de raccordement horizontal sur 50 cm : Sans information

Tranchées d'infiltrations perpendiculaires au terrain : Sans information

Terrasse d'infiltration aménagée sur terrain de pente forte (>10%) : Non

Pente des tuyaux d'épandage comprise entre 0.5% et 1% : Sans information

Tranchées pour tuyaux d'évacuation de pente <0.5% : Sans information

Observations :

Sans information sur la filière d'épandage réalisée pour traiter les eaux usées des deux maisons d'habitation M1 et M2. Pas de regard de visite accessible.

Information sur l'évacuation :

Type d'exutoire : Sans information

Rejet d'effluent dans le sous-sol

Type d'effluent rejeté : Prétraité

Risque de pollution avec le dispositif en fonction : Sans information

Observations :

Les eaux vannes (WC) et ménagères prétraitées de M1 et M2 sont canalisées vers une filière de traitement de type inconnu.

Regards : /

Information sur la vidange :

Date de la dernière vidange : 19/09/2017

Volume vidangé : 2 m³

Effectuée par : ETS CADIOT Philippe - La Borne 120

24590 ST CREPIN ET CARLUCET

Facture justificative fournie par l'entreprise

Liste des points contrôlés :

CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRES	OUI	NON	NV
- Implantation de l'ANC à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits destiné à l'alimentation en eau potable.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Contact direct possible avec les eaux usées non traitées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Observations : Sans information sur la zone où les eaux usées prétraitées de M1 et M2 sont rejetées ou infiltrées.</i>			
- Ruissellement d'eaux non traitées vers des terrains voisins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Eaux usées produites non collectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Prolifération d'insectes aux abords de l'installation dans la zone de lutte contre les moustiques.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Nuisances olfactives récurrentes.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Fermeture des ouvrages non sécurisée (défaut de résistance structurelle ou absence de dispositif de sécurisation).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Collecte partielle des eaux usées ou absence d'un élément constitutif de la filière d'assainissement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Sans information sur la ventilation extraction de la fosse toutes eaux.</i>			
<i>Sans information sur la présence d'une filière de traitement des eaux usées pour les habitations M1 et M2.</i>			
- Cas des toilettes sèches : absence d'une installation de traitement des eaux ménagères.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Installation non adaptée au flux de pollution à traiter dans un rapport de 1 à 2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Evacuation des eaux pluviales vers le dispositif d'ANC.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Les eaux pluviales sont rejetées en surface de terrain en trois endroits distincts (deux endroits pour M1 et un endroit pour M2) et infiltrées en souterrain en un endroit pour M2.</i>			
- Conditions d'emploi du dispositif non respectées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Mauvais écoulement des eaux jusqu'aux dispositifs et à travers les dispositifs.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : dispositif électrique associé défectueux.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de filière électromécanique.</i>			
- Cas des filières électromécaniques : micro-bullage non homogène (présence de grosses bulles d'air ou absence d'aération).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : recirculation des boues (si visible).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des cultures libres (et SBR) : présence de bulles de gaz dans le clarificateur.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des toilettes sèches : règles d'épandage non respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : signe d'usure des éléments.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Accessibilité et dégagement des tés ou regards contraignants.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de regard de visite.</i>			
- Etat des couvercles/boîtes : présence de corrosion (mauvaise ventilation des ouvrages).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Défauts liés à l'usure des dispositifs (fissures, corrosion, déformation).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Entretien régulier des dispositifs et curage des canalisations non réalisés (sur la base des documents fournis).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Niveau de boues anormal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Nettoyage des bacs dégraisseurs et des préfiltres à réaliser.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de bac à graisse ni de préfiltre décolloïdeur séparé.</i>			
- Accumulation anormale de graisses et de flottants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Cas des filières plantées : Faucardage des roseaux non réalisé

PRÉTRAITEMENT **OUI** **NON** **NV**

- L'ouvrage est-il accessible ?

- Le tampon est-il accessible ?

- Le pré-traitement est-il accessible ?

Observations : La fosse toute eaux a été rehaussée de 60cm et, est accessible.

- Y a-t-il une dégradation constatée ? si oui, préciser.

- Présence d'odeur ?

- L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ?

- Les équipements électromécaniques sont-ils en état de marche ?

Observations : Pas d'équipements électromécaniques.

Fosse

- La hauteur de boues est-elle supérieure à la hauteur utile de la fosse?

Ventilation

- La ventilation fonctionne-t-elle correctement ? Si non, préciser.

Observations : Sans information sur la ventilation extraction.

Préfiltre

- Le tampon du préfiltre est-il accessible ?

Observations : Pas de préfiltre décolloideur séparé, uniquement un préfiltre décolloideur intégré à la fosse toutes eaux à cassette.

- Dégradations constatées ? Si oui, préciser.

- Présence du matériau de remplissage adapté ?

- Colmatage ?

- L'écoulement des eaux au sein de préfiltre se fait-il correctement ?

- Présence d'odeur ?

TRAITEMENT **OUI** **NON** **NV**

- Présence d'eau stagnante sur le regard ?

- Dysfonctionnements observés ? Préciser.

EVACUATION **OUI** **NON** **NV**

Poste(s) de relevage

- Dysfonctionnements constatés ? Préciser

- Dégradations constatés ? Préciser.

Impacts

- La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique ? Si oui, lesquels et pourquoi.

- La filière présente-t-elle un impact négatif sur l'environnement ? Si oui, lesquels et pourquoi.

D - AVIS DU SPANC

Conclusion : Installation non conforme

- Travaux obligatoires dans un délai maximum de 4 ans
- Travaux dans un délai maximum de 1 an en cas de vente

Problèmes constatés sur l'installation :
Installation incomplète

Précisions :

Sans information sur la ventilation extraction de la fosse toute eaux.

Sans information sur la filière de traitement mise en place pour traiter les eaux vannes (WC) et ménagères des maisons d'habitation M1et M2.

Préconisations :

La réhabilitation de la filière de traitement des eaux usées des deux habitations devra être effectuée afin de garantir simultanément la protection de l'environnement et de la salubrité publique qui sont les deux enjeux majeurs de l'assainissement non collectif.

Une ventilation extraction en diamètre 100mm devra être installée en sortie de fosse toutes eaux pour évacuer les gaz de fermentation produits.

Observations :

Le traitement étant inaccessible, nous ne pouvons constater le fonctionnement optimal. En cas de saturation des tranchées, il faudra prévoir la mise en place d'un nouveau dispositif de traitement.

Une fosse toutes eaux (ou septique) est un ouvrage dans lequel les boues issues des WC s'accumulent. Par conséquent, cet ouvrage de prétraitement doit être vidangé quand le niveau de boue atteint la moitié de la hauteur de la fosse.

De plus, nous vous informons que l'entreprise qui vidange votre fosse toutes eaux, doit impérativement vous fournir une facture qui doit mentionner :

- La nature et le volume du déchet collecté,
- Le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur traitement

Date estimée du prochain contrôle : /

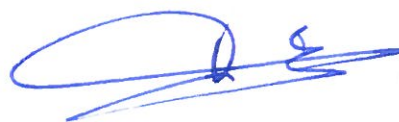
Les données mentionnées dans le présent rapport font état de l'installation d'ANC déclarée par le propriétaire ou son représentant le jour du contrôle.

Le présent rapport a une validité de 3 ans en cas de vente à partir de la date du contrôle.

Le SPANC ne pourra être tenu responsable des modifications éventuelles réalisées sur les caractéristiques de l'habitat et/ou sur la filière d'assainissement non collectif existante après la date du contrôle, si le service n'en n'a pas été informé.

Fait à Salignac-Eyvigues, le 24 août 2021
Le maire de SALIGNAC-EYVIGUES

Le Technicien ANC,
Jean-Baptiste FRAYSSE



Le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Fénelon,
Patrick BONNEFON



